

FICHE PROGRAMME

PCR niveau 1 Rayonnements d'origine artificielle - formation initiale

Professionalisez vos collaborateurs pour leur permettre d'exercer les missions de Conseiller en radioprotection !

Présentiel - Synchrones

La formation PCR de niveau 1 secteur "Rayonnements d'origine artificielle" vise :

- a) Les sources radioactives scellées et les appareils électriques émettant des rayonnements ionisants mentionnés à l'article R. 1333-104 du Code de la Santé Publique et ne nécessitant pas de zone délimitée au delà de la zone surveillée bleue, définie à l'article R. 4421-23;
- b) Les sources radioactives scellées et les appareils électriques émettant des rayonnements ionisants mentionnés à l'article R. 1333-104 du Code de la Santé Publique, nécessitant une zone délimitée contrôlée verte, définie à l'article R. 4451-23, dont l'accès est rendu impossible pour les travailleurs durant l'émission des rayonnements ionisants, par des moyens de prévention primaire (moyens physiques adaptés aux risques, redondants et indépendants);
- c) Les activités réalisées par des salariés d'entreprises de travail temporaire au sein d'établissements relevant des dispositions des articles R. 4451-1 et suivants du Code du Travail.



Public Visé

Toute personne amenée à exercer des missions de Conseiller en Radioprotection tel que défini à l'article R.4451-123 du Code du Travail et à l'article R.1333-19 du Code de la Santé Publique.



Pré Requis

Maîtriser la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parler.

Disposer de connaissances scientifiques et mathématiques (niveau BAC à orientation scientifique ou équivalent).
Certaines séquences nécessitent l'utilisation d'une calculatrice scientifique et d'un ordinateur portable.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la Personne Compétente en Radioprotection, le stagiaire sera capable de :

- Décrire, expliquer et appliquer les principes de radioprotection adaptés aux activités nucléaires pour lesquelles il assure ses missions,
- Appliquer les dispositions prévues par la réglementation,
- Identifier et comprendre le risque, en mesurer les conséquences et savoir mettre en œuvre les mesures et moyens de prévention pour les maîtriser.

Parcours pédagogique

Théorie

- Accueil, présentation des objectifs pédagogiques
- La radioactivité
- La radioprotection des travailleurs
- Le transport de matière radioactive
- La réglementation
- Le management de la Radioprotection

Pratique

- La radioactivité
- La radioprotection des travailleurs
- Le transport de matière radioactive
- La réglementation
- Le management de la Radioprotection

SOCOTEC FORMATION NUCLEAIRE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

www.socotec-formation.fr

formation@socotec.com

0 825 311 722 service 0.15€/min + prix de l'appel

FICHE PROGRAMME

- Formation et information

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

Théorie en salle, applications pratiques en salle sous forme de travaux dirigés.

Moyens techniques

PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.

Moyens humains

Formateur et intervenants spécialisés qualifiés.



Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque participant sera soumis à un contrôle de connaissances composé de : - Une épreuve écrite individuelle : QCM, QROC et exercices (30% de la note finale) - Un contrôle continu des connaissances lors des travaux dirigés (30% de la note finale) - Une épreuve orale portant sur des analyses de cas pratiques (40% de la note finale).



Durée

25.50 Heures

Effectif

4

Jours

De 4 à 12 Personnes

SOCOTEC FORMATION NUCLEAIRE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

www.socotec-formation.fr

formation@socotec.com

0 825 311 722 service 0.15€/min + prix de l'appel